

05 MARS 2018

MADAME CLAUDINE VASSEUR
MONSIEUR YVES JACQUOT
MONSIEUR LUC JAN
COMITE NATIONAL D'ACTION LAIQUE –
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA MARNE
BP 30149
51055 REIMS CEDEX

Madame, Messieurs,

Le 19 février, vous avez bien voulu attirer mon attention sur l'implantation d'une école privée hors contrat soutenue par la fondation Espérance Banlieues.

Je suis respectueux des corps enseignants et des personnels éducatifs et techniques de l'éducation nationale œuvrant au quotidien pour l'instruction et l'apprentissage de nos enfants, vous me permettez donc de ne pas rentrer dans une vaine polémique.

La ville de Reims consacre chaque année 38 millions d'euros par an pour ses enfants aux côtés de l'éducation nationale. Par ailleurs, je me permets de vous rappeler que nous ne cessons d'améliorer les conditions d'accueil en mettant un œuvre un plan annuel d'investissements de nos bâtiments scolaires mais également en réalisant un effort sans précédent sur le digital et le numérique en dotant nos établissements de tableaux blancs interactifs et de tablettes.

Les locaux de la future école, soutenue par la fondation Espérance Banlieues sont désaffectés depuis plusieurs années et seront mis à disposition à titre onéreux sans aucune contribution pécuniaire de la collectivité.

Sur le fonds il ne m'appartient pas d'émettre un avis mais je vous invite à consulter les déclarations relatives à la fondation Espérance Banlieues de Monsieur le ministre de l'éducation nationale, tout comme celles de Monsieur le président de l'ANRU, Maire PS de Clichy-sous-Bois, soutenant sans ambiguïté ce projet.

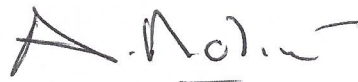
Quant au contenu pédagogique, comme vous le savez, il incombe au service de l'éducation nationale de s'assurer de sa conformité.

Je vous prie de croire, Madame, Messieurs, en l'expression de mes salutations distinguées.

Références
ALV2018-1594
AR/AM/ST

Tél. :
03 26 77 77 31

Fax :
03 26 77 77 10



Arnaud ROBINET



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture : Cathédrale Notre-Dame, ancienne abbaye Saint-Remi et palais du Tau, Reims inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1991